

## Les Merveilles de la Paracha : Emor

Léilouy Nichmat Avraham Ben Mikhaël, Haï Victor Ben Yakouta, Jaqueline Bat Esther, Paula Yakouta Bat Rosette, Avraham Ben Rivka, Alain Eliahou Ben Sim'ha Saada Bat Zohra Rav Moché Ben Esther Ibgui / Refoua Chelema Moché Ben Roubida, Sim'ha Bat Solika, Ora Claire Bat Rivka **Ne pas transporter ce feuillet dans le domaine**

### « Dis au Cohanim, fils de Aharon, et tu leur diras » (21, 1)

Nos Sages nous enseignent que la répétition du verbe "dire" vient « pour mettre en garde (Léazhir) les grands sur les petits ». Les adultes ont une responsabilité de veiller à ce que les petits aussi se conforment à la Volonté de Hachem. Cela évoque le principe de l'éducation. Mais le terme employé, "Léazhir", de la même racine que "Zohar", "lumineux", suggère aussi le sens de "faire briller". Aussi, l'enseignement prend le sens de : « Pour faire briller les grands sur les petits ». Cela signifie que lorsqu'un adulte éduque un enfant, il doit essentiellement insister sur la dimension positive de la transmission, montrer à l'enfant son potentiel lumineux intrinsèque, ses qualités et sa richesse intérieures. Lui montrer également, le côté positif et lumineux de l'enseignement. Le fait de se conformer à la Thora va l'éclairer, lui apporter de la lumière et du bien dans sa vie. Un tel enseignement aura la garantie d'imprégner une influence positive sur l'enfant. Mais, les mots : « Pour faire briller les grands sur les petits », met aussi le doigt sur l'impact d'un tel enseignement sur les adultes eux-mêmes. Les premiers à bénéficier de cet éclairage, ce sont les adultes. L'éducation permet "de faire briller les grands" eux-mêmes, "sur les petits", par le fait qu'ils font briller la lumière de la Thora "sur les petits". (Likouté Si'hot)

### « Dis aux Cohanim, fils de Aharon » (21, 1)

Le verset semble redondant. Nous savons que les Cohanim sont les descendants de Aharon !

L'histoire suivante va permettre de l'expliquer. Un Juste a dit un jour à son ami : « Sais-tu quelle est la différence entre toi et moi ? Tous les deux, nous nous levons de bonne heure pour étudier la Thora, de la Halakha, de la Guémara, un peu de Zohar. Puis nous prions avec ferveur. Ensuite, nous nous remettons à nouveau à l'étude pendant encore quelques heures. Seulement alors, nous nous autorisons à prendre notre premier repas. Mais toi, lorsque tu t'apprêtes à boire un verre d'eau de vie, tu es fier d'avoir mérité cette récompense après avoir tant étudié. Mais, moi, étant donné que mes ancêtres sont illustres, de grands Justes et des hommes saints, lorsque je m'apprête à boire ce verre d'eau de vie, mon cœur est brisé. Pourquoi ? Parce que mon travail personnel est incomparable avec le leur, marqué d'une sainteté bien plus élevée que la mienne ! » Cette notion est suggérée par ce verset : « Dis aux Cohanim : fils de Aharon ». Même s'ils servent Hachem de façon très élevée. Dis leur, rappelle-leur qu'ils sont les fils de Aharon. Aussi, ne soyez pas orgueilleux de ce que vous faites, car comparez-vous à vos ancêtres, votre travail reste encore imparfait. Le Midrash rappelle : « Chaque Juif doit se dire : "quand mes actions ressembleront-elles celles de Avraham, Yits'hak et Yaacov ?" ». Même si je sers beaucoup Hachem, je dois toujours savoir rester modeste, en pensant à mes ancêtres, les patriarches. Ce sont leurs actions que je devrais garder en exemple, et aspirer à les atteindre. Cela me permettrait de constamment viser à progresser, mais aussi de savoir rester humble dans mon Service de Hachem, aussi sublime puisse-t-il être.

### « Une fille de Cohen, qui commencerait à se pervertir, elle profane son père, par le feu elle sera brûlée » (21, 9)

Lorsqu'un homme commet des fautes, D.ieu Préserve, il provoque des dégâts dans les mondes spirituels et cela donne de la force au Mal dans le monde. Une faute commise n'est pas ponctuelle et circonscrite. Elle a une portée globale. Elle renforce le Mal dans le monde. Une fois la faute commise, le moyen de supprimer l'impureté générée par elle, est de se mettre à faire des Mitsvot et à servir Hachem avec dynamisme et enthousiasme, et non avec détachement. C'est le feu de l'enthousiasme qui aura la force de brûler toutes les forces d'impureté, créées et renforcées par les fautes. En effet, la faute est elle-même commise avec le désir et l'envie du mauvais penchant, qui enflamme le cœur de l'homme pour le faire fauter. Aussi, pour en supprimer l'impact, l'homme devrait au contraire s'enflammer dans le service de Hachem, en accomplissant des Mitsvot et étudier la Thora, avec amour. Et c'est précisément ce feu de sainteté qui brûlera les forces du Mal de la faute, engendrées par le feu du désir. Tout cela est évoqué dans ce verset : « Une fille de Cohen qui commencerait à se pervertir ». Le Zohar dit que la fille du Cohen fait allusion à la Néchama, l'âme du Juif. Elle est considérée comme la fille de Hachem, appelée également "Cohen". Lorsqu'un Juif commet des fautes, c'est à ce propos qu'il est dit : « Une fille de Cohen qui commencerait à se pervertir ». Le verset dit : « Elle profane son père », car ses fautes provoquent des dégâts dans les Cieux, où siège Hachem, son Père. Le verset vient alors proposer le remède pour réparer ce dégât : « par le feu elle sera brûlée ». Elle devra réparer la faute en éveillant le cœur de l'homme à s'enflammer dans le Service Divin, en accomplissant les Mitsvot avec vitalité et enthousiasme. Ainsi, servir Hachem d'une telle façon, brûlera toutes les forces du Mal renforcé par le feu de la faute. (Kedouchat Levi)

### « Un Cohen qui fera acquisition d'une âme (d'un esclave) en tant qu'acquisition de son argent » (22, 11)

Ce verset indique que l'esclave d'un homme, un esclave Cananéen, est considéré comme sa propriété monétaire, comme son argent. Mais, ce verset vient aussi faire allusion à l'importance de la Mitsva de la Tsedaka. Cette Mitsva a une très grande valeur et a même la force de sauver de la mort, l'homme qui donne la Tsedaka. Bien plus, un homme éloigné de Hachem et de son service, qui cherche à se rapprocher, sans savoir par quoi commencer, la porte par laquelle il peut accéder au service de Hachem c'est de multiplier ses actes de Tsedaka. Malgré tout, il existe une réserve. L'homme doit certes accomplir des actes de bonté généreusement, mais il doit veiller à ne pas en tirer d'orgueil. Ne pas se sentir plus grand ni valeureux que les autres, du fait de tout le bien qu'il accomplit autour de lui. Il s'habituerait même à penser qu'en réalité, ce sont les pauvres à qui il donne qui lui rendent ce grand service. Car le bienfait que cette Mitsva procure à son âme, il le doit aux nécessiteux

qu'il aide généreusement. Le verset dit : « Un Cohen qui fera acquisition d'une âme », allusion à l'homme qui voudra réparer son âme et lui permettre d'accéder au service de Hachem, pour être acquis en tant que son serviteur. Le moyen d'y accéder est : « par l'acquisition de son argent », la Mitsva de la Tsedaka. Il méritera ainsi de réparer son âme et d'accéder au chemin pour devenir le serviteur de Hachem. (Ohr Lachamaïm)

**« Ce jour là, il sera mangé » (22, 30)**

Ce verset parle du sacrifice de Toda, pour remercier Hachem de l'avoir sauvé d'un danger. Ce sacrifice appartient à la catégorie des Chelamim, sacrifice rémunérateur dont la règle est de le consommer deux jours consécutifs avec la nuit qui les sépare. Mais le sacrifice de Toda faisait exception, il devait être consommé en un seul jour, avec la nuit qui le suit. Pourquoi cette différence ?

L'offrande de Toda vient pour remercier Hachem pour le miracle de l'avoir sauvé. Aussi, l'impact est bien plus grand quand ce miracle est remercié auprès d'un public important. De cette façon, le Nom de Hachem se trouve amplement sanctifié. Tout le monde se met à raconter les Merveilles du Créateur. Pour qu'un grand nombre de personnes s'associe à ce remerciement, la Thora a limité le temps de consommation de ce sacrifice à un jour et une nuit, au lieu de 2 jours consécutifs. Pour pouvoir ainsi le consommer dans sa totalité, en associant un grand nombre de personnes. Le temps étant plus court, il y a besoin d'un plus grand nombre de personnes pour consommer le sacrifice dans sa totalité, et ce, dans ce court délai. Le miracle raconté à toutes ces nombreuses personnes, avec l'impact du remerciement et le Kidouch Hachem qui s'en suivrait, est ainsi plus grand. On apprend que lorsqu'un homme est témoin ou a bénéficié d'une Bonté de Hachem, outre le devoir de L'en remercier, il conviendrait également de la raconter et de la répandre auprès d'un maximum de personnes. (Oznaim LaThora)

**« Je serai sanctifié au sein des enfants d'Israël » (22, 32)**

Cette Mitsva consiste à être prêt à donner sa vie pour ne pas renier sa foi en Hachem. C'est le « Kidouch Hachem ». Comment accomplir cette Mitsva tous les jours ? C'est impossible ! Elle ne se présente pas à tout le monde, et même si elle se présentait, ce n'est qu'une fois dans la vie ! Cependant, il existe un moyen d'accomplir cette grande Mitsva à chaque instant de sa vie, sans trop de difficulté. A chaque fois qu'un homme a du temps de libre, s'il imagine et se représente dans son cœur, un grand feu qui brûle devant lui, et que pour rester fidèle à sa foi, il brise son instinct de vie et accepte de se jeter dans ce feu pour sanctifier le Nom de Hachem. Et bien comme Hachem comptabilise une bonne pensée comme une action de Mitsva, à chaque fois que le Juif va penser à cette scène, elle lui sera comptée comme cette grande Mitsva de Kidouch Hachem. Il est d'ailleurs recommandé d'avoir aussi cette image à l'esprit, au moment où l'on récite le verset du Chéma Israël dans la prière. Cela permettrait d'accomplir la Mitsva du Chéma avec plus de force. (Noam Elimelekh)

**« Le huitième jour, ce sera un jour de convocation sainte pour Hachem » (23, 36)**

Ce verset évoque le jour de Chemini Atseret qui suit Soukot. Le Midrash explique que Hachem s'adresse à Ses Enfants et leur dit : « Restez encore un jour. Votre séparation est difficile pour Moi (littéralement : sur Moi) ». Parfois, il arrive que des hommes ne soient pas d'accord sur une loi, une attitude, ou bien encore, ont des avis différents sur un sujet de Thora. Cela entraîne des disputes, D.ieu Préserve. Parfois les choses peuvent même aller très loin et créer des conflits importants. C'est à ce propos que Hachem se lamente et dit avec peine : « Votre séparation est difficile sur Moi », il M'est particulièrement difficile que vous soyez en conflit et en séparation « sur (à cause de) Moi », que Je sois Moi-Même la cause de vos différents et querelles ! (Ahavat Chalom)

**« Le saule pleureur » (23, 40)**

Nos Sages disent qu'il existe une espèce végétale qui ressemble de près au saule pleureur, et qui se nomme Tselatsal. Mais cette espèce n'est pas valable pour la Mitsva des 4 espèces de Soukot. Un message peut se dégager de cette loi. Les 4 espèces correspondent aux 4 types de Juifs. Le saule, qui n'a ni odeur, ni goût, correspond aux Juifs sans Mitsvot ni Thora. Même eux peuvent être associés avec tous les Juifs plus engagés et avoir une place parmi eux. Néanmoins, ils doivent rester humbles, conscients de leurs limites. Aussi, la Tselatsal n'est pas autorisée. Car Tselatsal signifie littéralement "la siffleuse". Car un Juif qui n'a ni Thora ni Mitsvot, doit rester humble et reconnaître son manque. Ainsi, il acquiert une grande valeur et le mérite de faire partie du peuple, associé aux plus grands Justes. Mais s'il commence à "siffler" des opinions, des interprétations et des jugements personnels sur la Thora, malgré son ignorance, alors par cet orgueil mal placé, il se prive du mérite d'être associé aux Juifs plus érudits et pratiquants que lui. L'essentiel est de connaître sa place et de s'y tenir.

**« Un homme qui provoque un défaut chez son prochain, comme il lui a fait, ainsi il lui sera fait » (24, 19)**

Ce verset pose la loi du talion : « œil pour œil, dent pour dent ». Que la tradition orale éclaire en expliquant qu'il s'agit d'une rémunération financière. Celui qui cause un dommage chez son prochain, devra lui rembourser en valeur monétaire. Mais, le verset précité peut recevoir une explication d'ordre morale. Littéralement, le Texte dit : « Un homme qui donne un défaut à son prochain », met en lumière une faille dans son comportement. La Thora révèle : « Comme il lui a fait, ainsi, il lui sera fait », c'est à dire qu'en réalité, la même faille qu'il a remarqué chez l'autre, cette faille lui sera imputée. C'est que ce défaut révélé, il le porte en fait en lui-même. L'homme ne remarque jamais chez les autres, si ce n'est les défauts qu'il a en lui. Le fait d'avoir révélé ce défaut chez son prochain, devrait donc en fait le mener à une prise de conscience sur sa propre personne, sur ses propres défauts, en vue de chercher à corriger cette faille en lui.. Cela lui sera encore plus profitable.

(Amira Yafa)